

**Arrêté du 26 octobre 2021**  
**portant nomination à la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse**

NOR : INTS2130568A

**Le ministre de l'intérieur,**

Vu le code du sport, notamment ses articles R. 331-35 à R. 331-44 ;

Vu le décret n° 2020-1187 du 29 septembre 2020 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2020 modifié portant nomination à la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse,

**Arrête :**

**Article 1**

Sont nommés à la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse :

*Au titre du ministère de l'intérieur*

Membre titulaire :

M. Christophe CONTI, chef du bureau de la législation et de la réglementation, à la délégation à la sécurité routière.

Membre suppléant :

Mme Isabelle GRIFFE, adjointe au sous-directeur de la protection des usagers de la route, à la délégation à la sécurité routière, en remplacement de M. Luc DESHAYES, adjoint au chef du bureau de la législation et de la réglementation, à la délégation à la sécurité routière.

*Au titre du ministère de la transition écologique*

Membre suppléant :

Mme Manon ROYER, chargée de mission des transports terrestres à la mission bruit et agents physiques, à la direction générale de la prévention des risques.

**Article 2**

La déléguée à la sécurité routière est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 octobre 2021.

Pour le ministre et par délégation :  
*La déléguée à la sécurité routière,*  
M. Gautier-Melleray